

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Vote du budget primitif 2024		<u>SEANCE DU 21.03.2024</u>
Date de convocation : 14.03.2024	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ. <u>Secrétaire de séance</u> : P. ECAILLE
Date d'affichage : 14.03.2024	Présents : 8 Votants : 10	
N° Délibération 01247.2024.03.014	Pouvoirs : 2	

OBJET : GESTION FINANCIERE – Vote du budget primitif 2024

Vu les propositions de budget primitif pour 2024,
Vu la présentation de celui-ci en séance par le 1^{er} adjoint, vice-président de la commission des finances,
Vu l'avis de la commission des finances,

Après discussion,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- D'approuver et de voter le budget primitif arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 476 157,46 €	1 476 157,46 €
Section d'investissement	1 436 730,85 €	1 436 730,85 €
TOTAL	2 912 888,31 €	2 912 888,31 €

Contre : / 1 (J.F. JOLY) Abstention : / 0 Pour : / 9 (dont 2 pouvoirs)
DELIBERATION N°01247.2024.03.014

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET